

**VILLE D'AUBANGE**

Service Urbanisme
Rue Haute n° 22
6791 ATHUS



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur **Aurélien HONORE** [REDACTED]

Concernant le terrain situé Rue Echevin Georges Gillet, 1 à 6790 Aubange, et cadastré 1e division, section A n°2527 H4.

Le projet consiste en la **régularisation de la pose de lamelles, installation d'un abri de jardin ainsi que la pose de palissades et d'une porte**, et présente les caractéristiques suivantes :

Écart au Permis d'urbanisation :

➤ **Pose de lamelles et palissades implantée en zone de cours et jardin.**

Ecart au Guide communal d'Urbanisme :

➤ **Matériau utilisé pour la palissade, abri de jardin et porte: aluminium.**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 25/05/2026 au 08/06/2026 au Collège communal (référence du dossier 83/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 19/05/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- ▶ soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- ▶ par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

